



FORMATION SPÉCIALISÉE DE LA DDFIP DES YVELINES

18/11/2025

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur Le Directeur,

Pour commencer sur une note positive, nous vous informons que nous nous sommes rendus sur le site de Rambouillet la semaine dernière et que le chauffage est rétabli à tous les étages. J'en profite pour remercier au passage les agents de l'équipe BIL, le Pôle Pilotage et Ressources et l'assistante de prévention.

Sur une note moins positive :

Lors du dernier groupe de travail de la Formation Spécialisée, nous avons déploré un glissement vers le bas au cours des dernières années concernant les moyens donnés aux élus du personnel pour réaliser leurs missions.

En effet depuis la réforme du dialogue social, la Formation Spécialisée du CSAL n'est plus exactement ce qu'était le CHSCT.

Mais au-delà de ça, les outils donnés aux élus en Formation Spécialisée des Yvelines se sont abîmés au cours même de leur mandat, puisque, avant la mise en place de SignalFIP, nous avions accès aux fiches de signalement rédigées par les agents.

En effet, et malgré la bonne volonté de notre Assistante de Prévention, force est de constater que lorsque nous sommes informés d'une fiche de signalement dans l'application SignalFIP, ses données demeurent régulièrement inaccessibles aux élus de la FS, à la défaveur d'une case à cocher qui semble mal comprise de nos collègues, mais qui, dès sa conception, ne pouvait qu'obérer la connaissance que nous pouvions avoir des Risques psychosociaux qui frappent nos collègues.

De plus, lors des deux dernières années, votre prédécesseur a refusé à la Formation Spécialisée un certain nombre de données et la mise en place de certaines mesures de prévention qu'elle avait pourtant demandés.

C'est ainsi que nous n'avons pas pu avoir accès au rapport du médecin du travail concernant la santé des agents d'Yvelines Amendes, début 2024.

C'est ainsi que nous nous sommes vus refuser une enquête de la Formation Spécialisée, à Yvelines Amendes toujours, suite à une altercation entre deux collègues qui nous semblait pour le moins suspecte et possiblement en relation avec des problèmes plus profonds.

C'est ainsi que nous attendons toujours que les encadrants des Yvelines soient formés à un management réellement positif et bienveillants, comme nous l'avons demandé en 2024 et comme ils semblent en avoir toujours besoin ici et là.

Avec votre arrivée, nous espérons pouvoir tourner une page de notre formation spécialisée et en ouvrir une autre qui fera plus de place aux mesures de préventions proposées par les élus de la FS.

C'est pourquoi les élus CGT vous proposent que soit organisée une visite médicale obligatoire pour tous les agents du service Yvelines Amendes et que le médecin de prévention puisse se rendre sur le service afin de mettre à jour le rapport qu'elle a remis à votre prédécesseur l'année dernière. Et bien sûr, que ce rapport soit, cette fois-ci communiqué aux élus de la formation spécialisée.

Merci de votre attention.

Les élus CGT de la Formation Spécialisée